



Addis Abéba, Éthiopie, B.P. : 3243 Tél. : (251-11) 822 5513 Télécopie: (251-11) 5519 321

Courriel: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE APPELLE LES PARTIES PRENANTES MALGACHES À LA RETENUE ET À LA RESPONSABILITÉ APRÈS LE RETOUR DE L'ANCIEN PRÉSIDENT MARC RAVALOMANANA

Addis Abéba, le 15 octobre 2014: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, suit de près la situation à Madagascar, après le retour dans ce pays de M. Marc Ravalomanana, ancien Président de la République, le 13 octobre 2014. Elle note que ce retour s'est effectué sans concertation ni avec les autorités malgaches ni avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

La Présidente de la Commission regrette l'animation par l'ancien Président Ravalomanana d'une conférence de presse quelques heures seulement après son retour, et condamne fermement les propos qu'il a tenus à cette occasion. À cet égard, la Présidente de la Commission considère que la remise en cause de la légitimité des institutions malgaches, issues d'élections libres et démocratiques et dont les résultats ont été reconnus par l'ensemble de la communauté internationale, y compris l'UA et la SADC, est une provocation inadmissible.

La Présidente de la Commission salue l'esprit de grande responsabilité dont a fait preuve le Président de la République de Madagascar, M. Hery Rajaonarimampianina, en réitérant, dans sa déclaration du 13 octobre 2014, son attachement à la réconciliation nationale. Dans ce cadre, elle se réjouit des mesures subséquentes prises par son Gouvernement pour gérer la situation.

La Présidente de la Commission appelle toutes les parties prenantes malgaches, en général, et les acteurs politiques, en particulier, à faire preuve de retenue et de responsabilité. Elle les exhorte, en la circonstance, à privilégier l'intérêt du pays et du peuple malgache, en s'abstenant de toute action susceptible de compromettre les précieux acquis obtenus à la suite d'une longue et difficile transition.

La Présidente de la Commission rappelle que le Groupe international de soutien à Madagascar (GIS-M), lors de sa réunion consultative tenue à Antananarivo, le 28 mars 2014, avait souligné la nécessité de mettre en œuvre les aspects pendants de la Feuille de route pour la sortie de crise à Madagascar, notamment le parachèvement de la réconciliation, y compris le retour des exilés politiques. Elle souligne que ce retour doit s'effectuer en étroite collaboration avec le Gouvernement et dans le respect des impératifs liés à la sécurité, ainsi qu'à l'obligation de rendre compte et au rejet de l'impunité.